

### Les faits : coronavirus et pétrole

L'inquiétude continue de se propager dans le monde et sur les marchés financiers, alors que le *coronavirus* infecte à présent près de 111 000 personnes dans le monde. On estime que près de 3 800 personnes sont mortes après avoir été infectées par le virus, dont la majorité en Chine. En France, on compte ce jour 1 191 cas confirmés et 21 morts (source des données : Bloomberg, 16h40).

Les craintes de pandémie mondiale s'intensifient chaque jour et les mesures de confinement pour endiguer la maladie font craindre un très net ralentissement de la croissance mondiale.

L'Italie, premier pays touché en Europe, a mis en place un plan de 7,5 milliards d'euros pour faire face à l'épidémie et ses conséquences. Le pays a décrété le confinement d'environ 15 millions d'habitants du Nord.

Les Etats-Unis ont débloqué en urgence 8,3 milliards de dollars pour financer un plan de lutte contre le coronavirus qui a déjà contaminé plus de 509 personnes et fait au moins 21 morts dans le pays (source des données : Bloomberg, 16h40).

Face aux craintes grandissantes d'une récession provoquée par l'épidémie de coronavirus, la Réserve fédérale américaine a baissé le 3 mars par surprise ses taux directeurs de 50 points de base, sans attendre sa réunion mensuelle du 18 mars ce qui n'était pas arrivé depuis la crise de 2008.

Dans ce contexte de grande inquiétude, les marchés actions internationaux ont donc poursuivi leur chute la semaine dernière et l'ont accentuée ce lundi 9 mars.

#### *Le pétrole*

Ce weekend, l'absence d'accord de réduction de la production de pétrole par l'OPEC+ (OPEC et Russie), suite à un désaccord entre l'Arabie Saoudite et la Russie, a précipité le baril à la baisse. Rappelons que l'impact du coronavirus devrait se traduire par une réduction de la demande de baril. Ce soir, le Brent perdait 19 % à 36.7 \$ le baril à 16h52.

Cette crise annonce une potentielle guerre des prix du pétrole qui pourrait menacer la production de pétrole de schiste aux US et mettre en péril des entreprises américaines du secteur si la situation devait perdurer.

Cette chute du baril a ajouté à la confusion sur les marchés financiers.

Le CAC 40 a ainsi perdu 8.39% lundi à 4 707.91 points, cumulant une chute de près de 21% depuis le début de l'année.

Sur le marché américain, le S&P 500 perd 4.68% à 16h48 ce lundi et abandonne plus de 12% depuis le début de l'année (niveau constaté en séance).

Le VIX, indice de la volatilité du marché US, atteint son un niveau le plus haut depuis 2008.

Ce lundi, la chute des taux souverains s'est fortement accélérée. Les obligations des Etats

jugés les plus sûrs sont fortement recherchées. Le rendement du taux à 10 ans américain est tombé à +0,59% lundi, un nouveau plancher historique. Le rendement du Bund allemand atteint lundi -0,85%, enfonçant ses plus bas de l'été dernier. Le rendement du 10 ans français s'inscrit à -0.39% ce jour. Ces taux négatifs ont un impact significatif sur les perspectives de rendement des fonds en euros en 2020.

A l'inverse, la défiance à l'égard de l'Italie (crainte de récession) se traduit par une hausse de 30 points de base des taux à 10 ans italiens à 1.37% (niveaux constatés en séance).

De même, les obligations d'entreprises souffrent de l'inquiétude sur la croissance mondiale.

### Notre analyse sur la situation

L'arrêt des usines chinoises crée un choc d'offre (rupture de livraison de composants) et les restrictions de circulation pour éviter la propagation menacent la dynamique de demande dans les pays occidentaux.

Toute la question est aujourd'hui celle de l'ampleur de la propagation du virus et de la durée de la crise (arrêt éventuel avec le retour du printemps ? réponse médicamenteuse...).

Sur ce sujet la recherche académique montre que :

- 1) l'impact économique dépend de la gravité de la contagion (pandémie légère ou sévère),
- 2) les effets sont forts à court terme (un an environ), mais à moyen terme, le PIB tend à être légèrement inférieur au niveau qu'il aurait atteint en l'absence de pandémie,
- 3) à court terme, un virus très contagieux mais pas très létal est plus nocif à l'économie qu'un virus très mortel mais pas très contagieux, car il est capable de provoquer des chocs plus forts tant chez les consommateurs que dans les entreprises,
- 4) les dégâts économiques sont plus importants pour les pays qui dépendent davantage du commerce international,
- 5) les pays émergents sont les plus touchés, non seulement parce qu'ils ont plus de difficultés à contenir la propagation du virus, mais aussi parce que les capitaux ont tendance à se déplacer vers des pays jugés plus sûrs,
- 6) pour déterminer l'impact économique, il faut analyser le choc du côté de l'offre (baisse de l'offre de main-d'œuvre, baisse de la productivité, hausse des coûts pour les entreprises, etc.) et aussi le choc du côté de la demande (réduction / modification de la consommation due à la panique).

L'épidémie de Coronavirus engendre ainsi une importante incertitude sur la croissance mondiale. A ce jour, nos estimations de croissance mondiale (3,25% en 2020 après 3% en 2019) sont en train d'être réévaluées.

### Notre politique de gestion

Au fil des dernières semaines et de l'amplification de la crise, nos portefeuilles diversifiés (1) sont devenus plus défensifs :

- En janvier, nous étions plutôt positifs sur l'orientation des marchés, favorisant particulièrement les actions US.
- Dans la première quinzaine de février, nous avons commencé à prendre des profits et à réduire le risque des portefeuilles en réduisant la surpondération des actions.
- Nous avons réduit le risque actions dans la baisse en février pour nous rapprocher de la neutralité sur les actions.
- En parallèle, nous avons augmenté les positions défensives sur les marchés obligataires, longues en durée, notamment sur les obligations d'Etat britanniques ainsi qu'américaines et australiennes pour les allocations internationales.
- Nous avons aussi renforcé notre position en Yen (versus euro), devise défensive.

**(1) Avertissement : la politique d'allocation présentée ici concerne les fonds diversifiés gérés par Aviva Investors France (y compris les fonds profilés). L'horizon d'investissement de cette politique d'allocation est à court terme et peut évoluer à tout moment. Cette politique de gestion ne constitue donc pas une indication pour construire une allocation de long terme d'un client.**

### Achévé de rédiger le 9 mars 2020, données Bloomberg

#### Informations importantes

« Ce document à caractère promotionnel est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229.

Aviva Investors est la dénomination commerciale de la branche de gestion d'actifs du groupe Aviva.

Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Aviva Investors France, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles

d'être modifiées.

Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des OPC gérés par Aviva Investors France à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans un OPC, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir.

Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document.

FA20/0019/09032021 »